



N° 11434-2016/2-ACTS/ DEPS

Date du : 22 mars 2017

Rapport de présentation

OBJET : modification de l'arrêté n° 296-2012/ARR/DEPS du 31 août 2012 relatif à l'organisation des services de la direction de l'équipement

PJ: un projet d'arrêté

Dans un souci d'optimisation de ses moyens humains, la direction de l'équipement souhaite repenser l'organisation de trois services : la subdivision Nord, le service de l'Ingénierie et de l'Entretien des Bâtiments (SIEB) et la subdivision Sud.

La subdivision Nord comprend un bureau exploitation composé de cinq sections dont les deux régies de La Foa et Thio. Afin d'homogénéiser les pratiques entre ces deux régies, d'optimiser leurs ressources humaines par rapport aux missions des équipes et de recentrer les missions de l'équipe de Thio sur l'entretien des dépendances vertes et bleues des routes provinciales (RP) au même titre que l'équipe analogue de La Foa, il convient de réorganiser le bureau exploitation de la manière suivante :

- modification du nom de l'équipe de Thio « exploitation et sécurité de la route » en « entretien des dépendances vertes et bleues Thio »,
- rattachement de cette équipe à la section « régie La Foa », dont le nom devient section « régie »,
- suppression de la section « régie Thio »,
- redéploiement du poste de responsable de la section « régie Thio » vers un nouveau poste de « surveillant d'exploitation » des deux équipes d'entretien des dépendances vertes et bleues,
- restitution d'un poste de contractuel pour que le nombre d'agents dans les deux équipes d'entretien des dépendances vertes et bleues soient identiques au vu de leurs missions respectives (43 km pour les RP entretenues par l'équipe de La Foa, 44 km pour la RP entretenue par l'équipe de Thio).

Dans le cadre de cette réorganisation, le redéploiement du poste de responsable de la section « régie Thio » vers un poste de surveillant d'exploitation pourra se faire par publication du poste, dans la mesure où il est actuellement vacant.

Le service de l'Ingénierie et de l'Entretien des Bâtiments possède depuis sa création en septembre 2012 une cellule administrative composée théoriquement de deux agents. Jusqu'à début 2016, cette cellule n'a pas fonctionné dans des conditions optimales du fait de l'inadéquation des profils professionnels des agents en place avec les attendus, notamment sur le domaine de la comptabilité et de la commande publique. De récents recrutements en interne à la direction ont permis le développement des missions et du champ des actions de la cellule.

Aujourd'hui, son activité est assimilable à celle d'un bureau administratif dans les subdivisions Sud et Nord de la direction. Pour conserver une homogénéité au sein des services de la direction, il convient de transformer la cellule administrative du SIEB en section administrative et financière.

Concernant la **subdivision Sud**, afin d'éviter le doublon de la ligne hiérarchique (chef de bureau manager du chef de section lui-même manager d'un seul agent), il convient de supprimer la section « ouvrages d'art » du bureau Ouvrages d'Art. Cette modification est facilitée par le départ du responsable de section depuis le 15 avril 2016.

A noter que le comité technique paritaire, lors de sa réunion du 8 mars 2017, a émis un avis favorable à ces trois projets de réorganisation.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.